

6 – Annexes graphiques

Emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation et les stations d'épuration, les eaux usées et le stockage et le traitement des déchets.

Échelle : 1 / 35000

0 1 2 3 km



■ Captage, traitement ou stockage des eaux destinées à la consommation

■ Station de traitement des eaux usées

■ Stockage ou traitement des déchets